

Principales aides à la rénovation énergétique*

Montants 2024



Type de travaux	MaPrimeRénov'	CEE	Coup de pouce	Éco-PTZ***
Isolation des combles rampants**	jusqu'à 25€/m ²	✓	✗	✓
Isolation des planchers**	✗	✓	✗	✓
Isolation des murs par l'extérieur**	jusqu'à 75 €/m ²	✓	✗	✓
Isolation des murs par l'intérieur**	jusqu'à 25 €/m ²	✓	✗	✓
Chaudière à bûches	jusqu'à 8000 €	✓	jusqu'à 4000 €	✓
Chauffage solaire	jusqu'à 10 000 €	✓	jusqu'à 4000 €	✓
Poêle à granûlés	jusqu'à 2500 €	✓	jusqu'à 800 €	✓
Poêle à granûlés, foyer fermé ou insert	jusqu'à 2500 €	✓	jusqu'à 800 €	✓
Chauffe-eau solaire	✓	✗	✗	✓
Chauffe-eau thermodynamique	✓	✗	✗	✓
VMC double-flux	✓	✗	✗	✗
Rénovation globale	jusqu'à 90 %			

* Les travaux sont éligibles à un taux de TVA réduit

** Les aides correspondantes sont disponibles pour 2 gestes de travaux (Isolation + eau chaude sanitaire / chauffage)

*** Les montants de l'éco-PTZ :

- Pour une action simple : jusqu'à 15 000 €
- Pour 2 travaux : jusqu'à 25 000 €
- Pour 3 travaux : jusqu'à 30 000 €
- Pour une rénovation globale : jusqu'à 50 000 €